



**Protection
et information juridiques**
à toutes les étapes
de la vie de l'entreprise

- › Information juridique
- › Prévention des litiges
- › Gestion des litiges
- › Socle complet de garanties
- › Options à la carte

lexcēa

Protection Juridique et Judiciaire



Lexéa : la référence en protection juridique

La marque des **produits professionnels autonomes** commercialisés par Covéa Protection Juridique

N°1 sur le marché des Professionnels et des Entreprises

90 millions € de chiffre d'affaires et **1,7 million de bénéficiaires**

Spécialiste de la **négociation**

30 000 dossiers litiges traités et **130 000** informations juridiques délivrées par an

Lexéa bénéficie des **réseaux d'experts** et de mandataires agréés COVEA



17 milliards d'€

de chiffre d'affaires

11 millions

de sociétaires

N° 1

des Assurances de Biens et Responsabilités

N° 1

du marché de la Protection Juridique

Dans une société qui se judiciarise, maîtriser le risque juridique devient un facteur clé de succès pour les professionnels

Lexéa réinvente la protection juridique en capitalisant sur son expertise de la négociation

L'offre Lexéa à la loupe : une Protection Juridique et Judiciaire



Domaines d'intervention

- › L'activité professionnelle : prévention et gestion des litiges avec les fournisseurs, les clients, les concurrents, les administrations...
- › Le domaine social : prévention et gestion des litiges avec les salariés
- › La défense des dirigeants : mise en cause personnelle du dirigeant devant une juridiction civile ou pénale pour des faits commis dans l'exercice de ses fonctions
- › La défense pénale des salariés de l'entreprise : défense des salariés poursuivis pour des faits liés à l'exercice de leurs fonctions
- › L'assistance à la communication de crise : évènement pouvant porter atteinte à l'image de l'entreprise. Accompagnement par un consultant spécialisé
- › La recherche d'aides et subventions : diagnostic des aides financières auxquelles le professionnel peut prétendre
- › E-reputation et webnettoyage : accompagnement pour rétablir l'image de l'entreprise par la négociation et intervention d'un web-nettoyage pour noyer les propos diffamants.

Plafonds de garantie

20 000 € ou **50 000 €**
(avec doublement du plafond de remboursement des honoraires du mandataire) par litige selon la formule choisie

Une assurance « tout sauf »

En dehors de quelques exclusions pré-identifiées, Lexéa couvre tous les types de litiges, même ceux qui émergeront dans les années à venir

Des options adaptées aux besoins

- › Protection Fiscale et URSSAF
- › Recouvrement des créances professionnelles
- › Protection Juridique Circulation
- › Protection Juridique Vie Privée

Seuils d'intervention

- › **200 €** en PJ
- › **400 €** en recouvrement de créances (retenue : 10% des sommes recouvrées)

**4 chiffres
à connaître sur la protection juridique**



30%

des entreprises ont déjà été confrontées à un litige. Parmi elles, 1/3 déclare qu'il remonte à moins d'un an

2/3

En cas de litige, c'est l'entreprise (et donc son dirigeant) qui est en position de défense dans près de 2 cas sur 3

40%

des litiges concernent les relations entre les entreprises et leurs clients

23 000

textes de lois modifiés chaque année

**Lexéa, une équipe de pro engagée à vos côtés
Parmi eux :**

Émilie



Juriste négociatrice depuis 14 ans, déterminée à agir dans votre intérêt

Simon



Juriste négociateur depuis 8 ans, mon crédo : vous apporter une solution. Efficacement

Marion



Juriste depuis 7 ans, à l'écoute pour vous conseiller et vous accompagner

La protection juridique en pratique

Coûts moyens de la justice



2 500 €

pour une expertise
judiciaire

200 €

pour une heure de
consultation avec un avocat

670 €

pour une expertise
auto

**Lexéa couvre jusqu'à 100% de ces frais,
selon la formule choisie**

Litiges types

Droit du travail

Un assuré gère une PME de fabrication de textile. Il vient de déménager l'entreprise à 5 km.
Un employé estime qu'il y a modification du contrat de travail.

Le salarié d'un commerçant l'assigne devant le Conseil de Prud'hommes pour défaut de paiement des majorations pour heures supplémentaires applicables à son activité.

Fournisseurs

Un architecte doit livrer quotidiennement des fichiers (dossiers, plans...) à ses clients par internet. Il a de gros problèmes avec son fournisseur d'accès. Depuis plusieurs jours, impossible de se connecter et d'envoyer les documents, ce qui est préjudiciable à son activité.

Vices cachés

Un imprimeur espère beaucoup de sa nouvelle rotative. Mais, malgré de nombreuses interventions du vendeur, elle ne fonctionne pas normalement. L'assuré a été obligé de refuser plusieurs commandes et deux de ses meilleurs clients ont fait affaire avec la concurrence.

Négociation

Notre assuré, installateur de climatisation, nous contacte. Entre lui et sa cliente, mécontente du matériel posé, il y a un historique de nombreux échanges infructueux.

Aujourd'hui, elle le menace de saisir la justice. Sans ouvrir de dossier litige, notre juriste appelle immédiatement la cliente, sonde ses attentes après avoir sondé ceux de notre assuré. Les options sont posées par notre juriste. La négociation se tient. Chacun accepte de faire un pas vers l'autre : l'assuré remplace la pièce endommagée et sa cliente règle uniquement la main d'œuvre.

Notre assuré est ainsi resté en contact avec sa cliente et a évité une judiciarisation du conflit.



Les 4 convictions qui nous font avancer

1

Vous avez besoin d'être accompagné : nous vous offrons efficacité et personnalisation



Lexéa, c'est un soutien tout au long de vos procédures, avec un interlocuteur spécialisé qui vous accompagne jusqu'à la dernière étape de votre démarche.

Nos juristes sont spécialisés selon les domaines d'intervention.

Un huissier du réseau Covéa est mandaté pour exécuter la décision de justice.

2

Vous avez besoin d'être serein : nous vous donnons l'information pertinente et prévenons la survenance des conflits



Notre disponibilité et notre réactivité font de Lexéa une offre pratique et tout terrain.

Un service d'information juridique accessible par téléphone, sans rendez-vous ni surcoût, du lundi au vendredi de 8h à 20h, et le samedi de 8h à 18h.

Des experts répondent à vos questions et proposent plus de 300 modèles de courriers. 93% des questions juridiques trouvent une réponse lors du premier appel.

**Vous devez pouvoir
vous concentrer
sur votre entreprise
en toute tranquillité**

3

**Vous devez préserver vos
relations commerciales :
la recherche d'une solution
amiable est notre impératif**

Une équipe de juristes experts en négociation, engage immédiatement une négociation pour éviter une procédure judiciaire longue et coûteuse.

En phase judiciaire, si le litige le permet, des juristes spécialisés par dominantes de Droit peuvent engager une nouvelle démarche amiable et ainsi clore rapidement le dossier.

4

**Chaque client est unique :
vous méritez
la meilleure expertise**

Nous sommes convaincus que le parcours standard n'existe pas : votre dossier est unique, notre accompagnement est personnalisé.

Vous aurez accès aux meilleurs experts du groupe Covéa spécialisés dans les domaines de droit dont vous avez besoin.

Lexéa, c'est aussi une offre de protection fiscale...

Avec Lexéa Protection Fiscale, vous êtes assisté par votre expert-comptable et ses honoraires sont pris en charge

Contrôle sur place ou sur pièce, vous pouvez être **assisté par un expert-comptable ou un avocat fiscaliste tout au long de votre contrôle**

et une offre collective

Lexéa Collectif c'est un montage sur-mesure réalisé à partir de garanties et services spécifiques, ou en fonction d'une enveloppe budgétaire définie

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre assureur conseil



COVEA PROTECTION JURIDIQUE

Société anonyme, au capital de 88.077.090,60 Euros

RCS LE MANS 442 935 227

Siège social : 33, rue de Sydney - 72045 Le Mans cedex 2

Entreprise régie par le code des assurances